

Lettre ouverte d'IEW et Test-Achats aux ministres de l'Énergie.

22 mars 2018

Mesdames Marghem et Fremault et Messieurs Crucke et Tommelein,

Le temps de l'énergie bon marché en Belgique est, depuis longtemps, révolu. Et ce n'est qu'un début... L'essentiel de notre parc de production électrique vieillissant doit évoluer en parallèle à la fermeture des réacteurs nucléaires. Cela ne pourra se faire sans des investissements importants dans les prochaines années.

La réduction de la demande grâce à l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables dont les coûts de production sont de plus en plus bas, constituent les meilleurs moyens pour diminuer structurellement notre facture énergétique tout en répondant aux enjeux environnementaux.

Mais à court terme, il est clair que cette inévitable transition vers le renouvelable nécessitera des investissements massifs. Dès lors, la question n'est pas de savoir s'il faut investir - car nous n'avons pas le choix - mais de savoir comment nous allons collectivement assumer ces investissements nécessaires.

Nous sommes persuadés que la plupart des acteurs sont prêts à participer au fantastique défi que représente la transition énergétique. À condition que son financement soit réparti de manière équitable entre tous. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Nous sommes notamment préoccupés par les discussions sur la mise en place d'un tarif d'électricité spécial pour les industries.

Nous n'ignorons pas la concurrence internationale qui existe pour certaines grandes industries. Et nous savons que la viabilité économique de certaines filières industrielles belges intensives en énergie et soumises à une concurrence internationale marquée, dépend largement du coût de l'énergie. Préserver notre tissu industriel est un objectif que nous défendons.

Mais nous savons aussi à quel point la facture énergétique représente un coût conséquent pour bien des petites entreprises dont l'activité est parfois tout aussi intensive en énergie. Nous savons aussi que bien des Belges parmi les plus précarisés sont aujourd'hui tout simplement incapables d'assumer leurs besoins énergétiques les plus élémentaires.

Une vraie réflexion et un vrai débat sur la manière dont sera réparti l'effort d'investissement dans la transition énergétique entre tous les acteurs doivent être préalables à toute décision qui dispenserait l'un ou l'autre des acteurs.

Cette décision doit reposer sur quelques grands principes. Tout d'abord, la participation au financement doit se faire au prorata de la consommation d'énergie et de l'utilisation du système énergétique selon le principe du pollueur-payeur. Les exceptions à ce principe doivent être justifiées de manière transparente. Pour les grandes entreprises notamment, les risques de délocalisation liés à un prix de l'énergie trop élevé doivent être avérés et vérifiés et ne peuvent donner lieu à une exemption surévaluée.

Ensuite, les exceptions faites au principe du pollueur-payeur doivent également être limitées dans le temps et liées à une stratégie de diminution de la consommation d'énergie. L'efficacité et la sobriété énergétique restent les moyens les plus sûrs pour diminuer notre facture énergétique. Enfin, nous estimons qu'un accès minimum à l'énergie est un droit qui doit être garanti à chaque citoyen.

Alors que vous préparez les plans climat/énergie 2030 sur lesquels reposera la transition énergétique de notre pays, nous voulons vous rappeler que la répartition des efforts auxquels chaque acteur devra consentir doit être traitée de manière globale, transparente et équitable. C'est une condition nécessaire à l'adhésion de tous les Belges à cette fabuleuse aventure de la transition énergétique que nous appelons de nos vœux.

Jean-Philippe Ducartet Céline Tellier Respectivement Head Public Affairs And Media Relations